

**La Région Normandie adopte les premières aides en direction des agriculteurs impactés par l’incendie de l’usine Lubrizol**

**La Région Normandie soutient les agriculteurs dont les exploitations ont été touchées par les retombées de suies consécutives à l’incendie de l’usine Lubrizol à Rouen.  A l’occasion d’une commission permanente exceptionnelle, les élus régionaux ont voté aujourd’hui un dispositif d’aide exceptionnelle, sous la forme d’une avance sur les dédommagements des entreprises agricoles annoncés par l’Etat.  12 exploitations sont concernées par ce premier versement de 103 500 euros.**

Ouvert du 15 octobre au 10 décembre 2019, ce dispositif consiste en une avance remboursable plafonnée à 10 000 euros par exploitation concernée par les retombées de suies consécutives à un panache de fumée. La Région Normandie débloquera au total 5 millions d’euros à cet effet.

Ce dispositif est destiné à soutenir la trésorerie des exploitations agricoles concernées par les arrêtés du 28 septembre 2019 et 2 octobre 2019, et d’anticiper la mise en place des dispositifs d’indemnisations de l’Etat ou de l’usine Lubrizol, classée SEVESO seuil haut.

*« La Région ne pouvait pas rester sans voix après cette tragédie. Tous les habitants de la région de Rouen, particuliers et professionnels, ont été touchés par ce dramatique accident. Nous souhaitons aider les agriculteurs impactés à se relever le plus vite possible, et reprendre le cours de leur activité dans les meilleures conditions*» a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Contact presse :

Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr